



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide médicale

Question écrite n° 100850

Texte de la question

M. René Rouquet souhaite tout particulièrement appeler l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la politique de la France en faveur des pays du Sud, en matière de politique de santé. Le dernier rapport de l'OMS sur la santé dans le monde et la récente stratégie d'action de l'Union européenne sur la crise des ressources humaines dans les systèmes de santé des pays du Sud viennent de montrer combien la pénurie de personnels soignants qualifiés demeure l'une des principales causes de l'inefficacité des systèmes de santé dans ces pays. Au-delà des responsabilités nationales, cette pénurie rend indispensable une collaboration internationale en faveur des personnels soignants. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière, notamment pour ce qui concerne les montants attribués, dans le cadre des aides publiques, au secteur de la santé et comment il entend mieux prendre en compte ces besoins de solidarité internationale.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100850

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7686